

Sortie du dispositif de protection de l'enfance : préparer les jeunes à l'autonomie

OBJECTIFS

- ▶ Anticiper et préparer, avec le jeune, sa sortie du dispositif, en prenant en compte l'ensemble des éléments de son parcours et de ses environnements.
- ▶ Se repérer et s'appuyer sur les différents leviers disponibles (juridiques, sanitaires, sociaux, éducatifs, scolaires, professionnels...).
- ▶ Mettre en œuvre un accompagnement aidant et personnalisé en réponse aux souhaits exprimés par le jeune et ajusté à sa situation spécifique.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes, jeux de rôles, vidéo

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Educateurs, assistants sociaux.... intervenants en ASE, en MECS ou familles d'accueil

Animation : Ex Chef de service éducatif en protection de l'enfance

Nombre de participants : 15 personnes maxi

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 22/09/2025 au 25/09/2025

Sessions programmées

Droits d'inscription

1270 €



PROGRAMME Catalogue 2025

- ▶ Travailler sur l'autonomie, une mission impossible ?
 - les évolutions récentes en Protection de l'Enfance
 - du devoir de protection à celui de l'autonomie, avec la fin programmée des CJM
 - la prise en compte des enjeux propres aux placements longs
 - autonomie et indépendance : différences et enjeux
 - la fin de l'accompagnement, entre excitation, angoisses et incertitudes
 - la situation des mineurs non accompagnés

- ▶ Construire son autonomie dès 16 ans, anticiper sa sortie
 - l'anticipation et la préparation du passage à l'âge adulte
 - stabilité des parcours et supports d'affiliations
 - le logement : outil indispensable pour travailler l'autonomie
 - ressources et accès aux droits : l'apport et les limites du contrat jeune majeur
 - scolarité et insertion socio-professionnelle
 - santé et accès aux soins

- ▶ Un accompagnement sur mesure, à la fois global et individualisé
 - l'expression et la participation du mineur à son accompagnement personnalisé
 - accompagnement des « fins de mesure » et retours en famille
 - évaluation des compétences parentales et accompagnement des parents
 - le droit de connaître et s'approprier son histoire de vie
 - accès aux droits et aux décisions les concernant
 - ancrage et construction de liens durables
 - accompagnement à l'âge adulte et supports d'identifications

